

LE MAG' DU C.D.O.S 63

Le sport dans le Puy-de-Dôme, j'adore !

Numéro 33 - Mai 2017

PRÉSENTATION DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR À L'ARC

Le dossier de ce 33^{ème} numéro est consacré au Comité Départemental de Tir à l'Arc. Son président M. ROCHE nous a présenté les missions de l'association et

les différentes pratiques qu'en-globe le « Tir à l'Arc ».

Présentation.



Dans ce numéro :

Echos des Comités	2
Le C.D.O.S en action	3
Le dossier	4
Infos du CRIB	6

PRÉSENTATION DU GUS AUVERGNE

Véritable boîte à outils au service des professionnels du sport, cette structure a pour missions d'informer, d'accompagner et de conseiller les acteurs du mouvement sportif sur les questions de **formations et d'emploi**.

Nous avons rencontré Amélie DUARTE, Chargée de Partena-

riats Emploi Formation qui nous a présenté plus en détails le dispositif et ses nombreux services accessibles à vous tous.



ÉDITO



Ce premier semestre 2017 a vu encore notre C.D.O.S évoluer et cette fois géographiquement. En effet, avec l'accord et la volonté du Comité National Olympique et Sportif Français, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme a ouvert une Antenne dans l'Allier et plus précisément à Moulins. L'objectif

est bien évidemment de soutenir et de conseiller les associations présentes sur le territoire. L'équipe sur place composée de trois salariés accueillera et sera à l'écoute des bénévoles associatifs.



Geneviève SECHAUD
Présidente

- ◆ Denis MASSEGLIA réélu à la présidence du CNOSF
- ◆ 21 volontaires présents au Rassemblement Service Civique
- ◆ Présentation du Comité Départemental de Tir à l'Arc
- ◆ Retour des autorisations de sortie du territoire
- ◆ Appel à projet La Fête du Sport à CHARADE



ECHOS DES COMITÉS

DENIS MASSEGLIA RÉÉLU PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS

L'Assemblée générale électorale du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), qui s'est tenue jeudi 11 mai dernier à la Maison du sport français, a réélu Denis Massegli pour un 3^{ème} mandat consécutif à la tête de l'institution.

Il l'emporte à la majorité absolue, obtenue à l'issue du premier tour d'un scrutin qui l'opposait à Isabelle Lamour et David Douillet, avec 556 voix sur les 995 possibles.

Successeur d'Henri Sérandour en 2009, Denis Massegli reste donc le quatrième président du

Nous travaillerons pour que, demain, le sport français soit le plus rayonnant possible et pour que Paris 2024 l'emporte !
D. Massegli

CNOSF, le huitième de l'institution olympique depuis la fondation du premier Comité olympique français en 1894.

Un nouveau Conseil d'administration

A la suite de la désignation du président, l'Assemblée générale a élu le Conseil d'administration pour la mandature. Réuni immédiatement après sa désignation, le Conseil d'administration du CNOSF a pour sa part reconduit le **secrétaire général, Jean-Michel Brun**, et le **trésorier, Jean-Lou Charon**, pour les quatre années à venir.



UN PLATEAU DE JEUNES TENNISME BRILLANTS ET TALENTUEUX !

Début avril, l'édition 2017 du Grand Prix de la ville d'Aulnat/Trophée Danone s'est clôturé avec l'Auvergne Circuit Évolutif (ACE) niveau Orange, compétition régionale ouverte aux jeunes filles et garçons âgés entre 11 et 14 ans. Ainsi, 15 jeunes licenciés issus des clubs de Beaumont, de l'ASM, de Pont-du-Château, de Billom, de Châteaugay, de Lempdes, de Cébazat, d'Aubière, de Cellule et bien sûr d'Aulnat en ont décousu sur les installations couvertes du Tennis-Club d'Aulnat (TCA).

Homologué par la Fédération Française de Tennis, cet ACE organisé de main de maître par le TCA a assuré des oppositions de haute tenue ! Lucie, Esther, Léon, Enzo, Thibaut, Alexis, Jérémy, Albin, Lilian, Timéo, Sacha, Romain, Enzo, Noa et Damien se sont

dépensés sans compter sur les Green-Set de la Maison-bleue du TCA. Petits matchs agrémentés de moults intermèdes rafraîchissants et gourmands, la relève du tennis régional a ébloui, ravi et comblé des parents, venus voir s'exprimer leur progéniture !

En fin d'après-midi, tous sans exception ont reçu la récompense de leurs efforts : médailles et fleurs pour les demoiselles. Un président très satisfait de « ses troupes », une équipe de bénévoles, énorme, qu'il n'a pas manqué de remercier chaleureusement : Corinne, Laurence, Pierre M., Benjamin, Gilles, Philippe et Pierre C. à l'encadrement des groupes et à l'arbitrage, Théo à l'informatique (tableau), Florence et Marco au club-house. Un goûter de gala a ensuite clôturé cette fête des jeunes amoureux de la petite balle jaune.



LE C.D.O.S DU PUY-DE-DÔME EN ACTION

21 VOLONTAIRES PRÉSENTS AU RASSEMBLEMENT DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE

JEUDI 27 AVRIL 2017



Ce rassemblement gratuit a été organisé jeudi 27 avril 2017 aux Gymnases Brugière de Clermont-Fd par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme avec le soutien de la Préfecture du Puy-de-Dôme et de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

L'objectif affiché était de rassembler les jeunes volontaires en mission de Service Civique afin que ceux-ci puissent échanger dans une ambiance conviviale et ainsi partager leurs expériences, mais également partager un moment citoyen avec des jeunes enfants en vacances, enfants participant au Centre d'Activités Sport Jeunes.

Au programme de cette journée, une matinée animée par Noémie DUMONT de l'association Ficelle & Cie (à la fois troupe de théâtre forum et organisme de formation) qui a proposé un temps de travail autour de la vie associative et sur le thème du "Vivre Ensemble", qui interroge sur les notions de participation, de coopération et d'engagement citoyen. Pour cela, l'association a proposé une séquence pédagogique et ludique ayant pour objectifs l'inter-connaissance mutuelle, interroger sur la notion de "Vivre ensemble" et la découverte d'un ensemble de jeux et d'exercices (jeux des bonjours, Espace Stop, la carte du monde, débat mouvant, cercle de nœuds...).



Après cette matinée théâtrale, une pause déjeuner prise en commun et offerte par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme était proposée aux jeunes volontaires.

Enfin, c'est un après-midi plus sportif qui attendait les volontaires rejoint par la cinquantaine d'enfants du Centre d'Activités Sport Jeunes âgés de 6 à 14 ans. Cet après-midi, organisé sous forme de tournoi, a vu les volontaires devenir les « capitaines » des équipes qui se sont affrontées sur des activités « sportives » et surtout ludiques du type course en sac, course de relais, rugby... et sur des quizz. **Une belle journée pour les volontaires et un après-midi très sympathique pour les enfants.**



LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX !

Pour ce 33^{ème} numéro, nous avons choisi d'aller à la rencontre du Comité Départemental de Tir à l'Arc. Son président, Monsieur Thierry ROCHE nous a présenté.

PRÉSENTATION DU COMITÉ DE TIR À L'ARC

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc, composé de 12 élus (dont 7 arbitres !), gère tous les aspects liés à l'activité Tir à l'Arc sur le Puy-de-Dôme. Le travail du Comité est organisé sous forme de Commissions qui sont au nombre de 4 pour le Puy-de-Dôme : sportive, communication, arbitre, relations sports scolaires et universitaires.

Le Comité Départemental informe

- Au-delà de ces commissions, et de manière plus générale, le Comité aide à la création et à la structuration de ses clubs, d'un point de vue matériel et financier.
- L'association soutient la formation de ses encadrants et de ses arbitres
- Et assure les relations avec les différentes instances et autres municipalités toujours pour soutenir la structuration des clubs.

Plus globalement, le Comité Départemental informe sur les différentes pratiques du tir à l'arc dans le département, les clubs, les dates des compétitions, les résultats, les classements, les records... .



Organisation du CD

Président :

Thierry ROCHE

Secrétaire :

Gisèle DEKOKELAIRE

Trésorier :

Alain BARTHELEMY

Le Comité en chiffres

15 clubs

880 licenciés pour la saison 2016/2017

30 % de femmes

12 élus au Comité Directeur dont **7** arbitres

Le Tir à l'arc dans le Puy-de-Dôme

Aujourd'hui le Comité Départemental de Tir à l'Arc du Puy-de-Dôme dénombre 15 clubs avec 880 licenciés, une augmentation de 6 % par rapport à la saison dernière.

La pratique du Tir à l'Arc sur l'année peut être « divisée » en deux comme d'autres disciplines : dans un premier temps une saison en salle qui s'enchaîne avec une saison en « extérieur » quand les conditions météorologiques le permettent.

Les différentes disciplines

Il existe ainsi de très nombreuses disciplines en tir à l'arc, pour tous les âges et surtout pour tous les goûts. Il y a des catégories de tir pour tous les types d'arcs.

- ⇒ Tir sur cible anglaise à différentes distances (18 m et 25 m)
- ⇒ Disciplines de parcours (en extérieur dans les champs) : tir en campagne, tir nature, tir 3D (sur cible en 3D animales).
- ⇒ Jeux d'arc : disciplines anciennes comme le bersault, tir au drapeau
- ⇒ Tir extérieur (sur de grands espaces) : tir fédéral à 50 m ou tir FITA (distance olympique).

Compétitions départementales

Au niveau départemental, les clubs organisent les compétitions tout au long de l'année et le Comité vérifie et valide les dates dans l'optique d'une cohérence du calendrier.

Sur le même principe, les Championnats départementaux sont délégués à un club. Pour participer aux championnats régionaux et nationaux, un archer se doit d'avoir participé à au moins 3 compétitions dans son département et être classé dans les meilleurs au global.

LE TIR À L'ARC

Le Tir à l'Arc est un sport de précision et de concentration dans lequel les pratiquants tentent de tirer leurs flèches au centre d'une cible avec leur arc. Les compétitions de Tir à l'Arc faisaient déjà parties des Jeux Olympiques en 1900, 1904, 1908 et 1920 puis, après une longue interruption, la discipline a été réintroduite en 1972. Le tir à l'arc est une discipline ludique, l'image de Robin des Bois est toujours présente dans la tête des enfants.



Les différents types d'arc



Les arcs utilisés de nos jours n'ont plus rien à voir avec leurs ancêtres. Le bois a très souvent été remplacé par des fibres de verre ou de carbone et de l'aluminium. Ils sont généralement équipés d'un viseur, d'un repose-flèche, de stabilisateurs, de poids... Et pour certains de cames ; c'est-à-dire de poulie dont l'axe est excentré qui permet de démultiplier la puissance de l'arc. Ainsi lors des compétitions, les flèches tirées vers la cible peuvent dépasser la vitesse de 300 km/h.

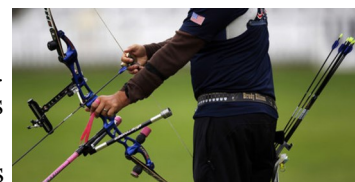
Les types d'arc sont nombreux, comme par exemple :

L'arc classique est l'arme utilisée pour les disciplines de tir à l'arc olympique. Démontable et modulaire, il s'agit d'un arc long, stable et précis, doté de différents accessoires comme un viseur, un stabilisateur, un repose-flèche escamotable, ...

L'arc à poulies est un arc mécanique qui utilise des poulies excentriques ou des cames pour démultiplier la force de l'archer. Les arcs à poulies sont à la fois rapides, compacts, puissants et précis et sont également munis d'un viseur et d'un stabilisateur.

L'arc nu est un arc classique dépouillé de son viseur et de son système de stabilisation. Stable et précis, l'arc nu représente un compromis intéressant pour les disciplines de parcours.

Bien sûr, il existe de nombreux autres arcs.



Les qualités de l'archer

Le Tir à l'arc est un sport qui fait appel à des qualités physiques et mentales. C'est un sport d'adresse, ludique et non violent. Il se pratique en plein air le plus souvent dans un cadre de verdure où le calme est de rigueur ou bien en salle pendant la saison hivernale (de septembre à février le plus souvent).

Sport de rigueur, de précision, de concentration, de régularité, le tir à l'arc développe et exige équilibre, volonté, maîtrise de soi, résistance au stress.

Ceci n'est possible que si la puissance de l'arc, et le matériel de tir en général sont bien adaptés aux capacités physiques et à la morphologie de l'archer, ainsi qu'à sa pratique.

Pour les enfants ayant des problèmes de maintien et d'équilibre, le tir à l'arc peut être une bonne discipline.



Infos pratiques

Comité Départemental de Tir à l'Arc

Chez M. ROCHE

45 rue Georges Clémenceau - 63190 LEZOUX

☎ 06 42 47 69 18

✉ thierry.roched63@orange.fr

tirarc-puydedome.fr





INFOS DU CRIB

LES AUTORISATIONS DE SORTIES DU TERRITOIRE

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur qui sort du territoire national non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale doit disposer d'une autorisation. Cette obligation concerne tous les mineurs (nationalité française ou étrangère) qui résident habituellement sur le territoire de la République.

Ainsi, pour un ACM, Accueils Collectifs de Mineurs (**notamment séjour sportif**) ou une compétition se déroulant tout ou partie à l'étranger chaque mineur doit être muni :

- ⇒ d'une pièce d'identité à son nom
- ⇒ du **formulaire cerfa N°15646*01 original renseigné et signé par un titulaire** de l'autorité parentale
- ⇒ d'une copie de la pièce d'identité du titulaire de l'autorité parentale signataire

Important : aucune démarche en mairie ou préfecture - lorsque l'autorité parentale est exercée de manière conjointe, la signature d'un seul des 2 parents suffit - aucune photocopie de l'imprimé n'est admise - aucune autorisation prenant une autre forme que l'imprimé ne peut être acceptée - en fonction du pays de destination, le mineur doit aussi présenter soit un passeport accompagné d'un visa si requis, soit une CNI valide (ou périmé depuis moins de 5 ans).



Les 3 prochaines formations

Réaliser une affiche

Mercredi 14 juin 2017
de 14 h à 17 h

Rôle du trésorier et initiation à la comptabilité d'une association.

Lundi 12 juin 2017
de 14 h à 17 h

Accueillir un service civique

Mardi 4 juillet 2017
de 14 h à 17 h

Si vous êtes intéressés par ces formations et souhaitez vous inscrire, téléchargez la fiche inscription sur notre site Internet puydedome.franceolympique.com à la rubrique Formation.

Organisation d'une formation civique et citoyenne pour les VOLONTAIRES

Les enjeux du développement durable pour notre société actuelle
(d'un point de vue économique, social et environnemental).

Lundi 12 et mardi 13 juin 2017 de 9 h à 17 h

Renseignements et inscription auprès du secrétariat du C.D.O.S du Puy-de-Dôme.

PRÉSENTATION DU GUICHET UNIQUE SPORT AUVERGNE

OBJECTIF

FACILITER LES DÉMARCHES DANS L'EMPLOI ET LA FORMATION DU SECTEUR SPORTIF

Nous avons rencontré Mme Amélie DUARTE, Chargée de partenariats Emploi Formation au GUS Auvergne.

D'où vient cette initiative ?

Le **Guichet Unique Sport Auvergne** a été créé, en 2009, sur une initiative partenariale du Conseil Régional Auvergne, de l'Etat et des partenaires sociaux. L'objectif principal est alors d'aider le secteur sportif associatif à se professionnaliser.

Depuis le 1^{er} septembre 2015, ce dispositif, unique en France, est porté par Uniformation, OPCA du Sport et de l'Animation notamment (OPCA de l'Economie Sociale, de l'habitat social et de la protection sociale).

Concrètement, quelles sont ses missions ?

Le **Guichet Unique Sport Auvergne** a pour missions d'**informer**, d'**accompagner** et de **conseiller** sur les questions de **formation** et d'**emploi**. Le GUS Auvergne se positionne comme un interlocuteur unique pour l'ensemble des dispositifs liés à l'emploi et à la formation dans le sport afin d'orienter vers le bon interlocuteur.

Conseiller qui ?

Tout le monde ! Il s'adresse aux employeurs, aux salariés, aux bénévoles, aux sportifs de haut niveau et aux demandeurs d'emploi souhaitant réaliser un projet d'emploi ou de formation dans le secteur sportif.

Conseiller sur quoi ?

Le Guichet Unique Sport Auvergne propose ainsi tout un éventail de services et de dispositifs pour se former, trouver un emploi, créer ou pérenniser des emplois dans le secteur du sport. Ainsi, son activité s'articule autour de 2 grands axes : l'emploi et la formation.

EMPLOI

Présenter les dispositifs des contrats aidés de l'Etat
Promotion de l'alternance : contrats de professionnalisation et d'apprentissage
Dispositifs d'aide à la pérennisation des emplois
Bourse à l'emploi
Mission de requalification de l'offre pour répondre au Code du Sport

FORMATION

Aide à l'identification des besoins de formations
Orientation vers des financements de formation spécifiques à certains publics dans le cadre de conventionnement avec l'Etat et la Région
Obligations des employeurs en matière de formation professionnelle



Infos pratiques

Horaires d'ouverture

**Du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

31, rue Gonod - 63000 CLERMONT-FD

☎ 04 73 19 34 08

✉ contact@gusa-auvergne.fr

Quel que soit leur profil, sa priorité est de les mettre en relation avec les bons interlocuteurs et les dispositifs d'emploi ou de formation les mieux adaptés à leur situation. Accompagnement dans le montage d'accès au financement de contrats aidés, financement et suivi d'actions de formations...

APPEL À PROJET - LA FÊTE DU SPORT À CHARADE

DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017 AU CIRCUIT DE CHARADE

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme organisera dans le cadre de **SENTEZ-VOUS SPORT 2017**

La Fête du Sport à Charade

le dimanche 8 octobre 2017 au CIRCUIT DE CHARADE.

OBJECTIFS

Inciter tous les publics à davantage pratiquer une activité physique et sportive et montrer les bienfaits de la pratique sportive sur la santé de chacun.

APPEL À PROJET ANIMATIONS

Au programme de cette journée :

- ⇒ une **course cycliste contre-la-montre** organisée par le Vélo Club Riomais (à destination des licenciés FFC).
- ⇒ Une **randonnée pédestre gratuite et ouverte à tous** organisée avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.
- ⇒ Une initiation **Boomerang** avec le Comité Départemental de Vol Libre.
- ⇒ Les pompiers seront également présents pour diverses démonstrations au cours de la journée.

Avec le Circuit de Charade, nous bénéficierons d'un espace d'animations très vaste et très varié, nous permettant ainsi de proposer de nombreuses autres animations de découvertes ludiques et sportives.

Ainsi les Comités Départementaux et les clubs intéressés par ce projet au Circuit de Charade le dimanche 8 octobre 2017 et souhaitant participer à La Fête du Sport à Charade avec le C.D.O.S du Puy-de-Dôme sont invités à nous le faire savoir en nous contactant par téléphone, mail ou courrier (ou pour de plus amples informations).

☎ 04 73 14 09 61 - ✉ CDOS63@wanadoo.fr



Avec le partenariat



CNDS



CGET



Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63000 CLERMONT-FERRAND

☎ 04 73 14 09 61 - ✉ CDOS63@wanadoo.fr

<http://puydedome.franceolympique.com>

Directrice de publication : Geneviève SECHAUD
Rédacteurs : Chrystelle DUCORNAIT, Delphine CHAPON, Pierre ESPINASSE, Nathalie JAREMKO, Bérangère LAMBERT, Christine MEUNIER et Estelle VERNET.

Publication : C.D.O.S 63